



Contribution au salaire d'un étudiant

(TEMPS PARTIEL OU STAGE)

2018

Dans le but de faire connaître le secteur textile et de sensibiliser les futurs travailleurs à la prévention, Préventex reconduit son programme de contribution à l'embauche d'étudiants (*emploi à temps partiel ou stage*).

OBJECTIF

Supporter 5 entreprises désirant initier des actions concrètes en prévention ou en santé/sécurité au travail

CONTRIBUTION DE PRÉVENTEX

- Jusqu'à **4000 \$** du salaire payé durant la période du projet
Payable sur réception du compte-rendu du projet, accompagné d'une preuve de fréquentation d'une institution d'enseignement et du salaire versé
- Une intervention de support, formation ou coaching à l'intention de l'étudiant(e), sans frais pour l'entreprise

Critères

- Présenter un projet en lien avec la prévention ou la santé/sécurité au travail
- Retenir les services d'un étudiant issu d'une discipline pertinente. Par exemple :
 - Certificat SST
 - Ergonomie
 - Hygiène du travail
 - Ressources humaines
 - Génie mécanique
 - etc.
- Les projets doivent être complétés en 2018

Jury

- Composé des membres du Comité exécutif de Préventex

Soumettez le projet de votre entreprise avant le 9 février 2018

Par courriel : inscription@preventex.qc.ca

Par télécopieur : 450 671-9267

ENTREPRISE			
CONTACT		TÉLÉPHONE	
COURRIEL			
ADRESSE			
VILLE		CODE POSTAL	
DESCRIPTION DES GRANDES LIGNES DU PROJET			
PÉRIODE PRÉVUE ET DURÉE DE L'EMPLOI À TEMPS PARTIEL OU DU STAGE			
RÉMUNÉRATION HEBDOMADAIRE			